

VILLANDRY SAMEDI 7 JUILLET

Marché des 4 saisons

Fêtes en Confluence

10H À 22H
MARCHÉ DANS LE VILLAGE

À PARTIR DE 19H30
DÎNER MÉDIÉVAL - CONCERT GRATUIT
COCHON DE LAIT À LA BROCHE - FOUACES

21H / 23H - JARDINS DU CHÂTEAU
NUIT DES 1000 FEUX
FEUX D'ARTIFICE

23H15
CONCERT GRATUIT



CONTACT / RÉSERVATION DÎNER CONSEILLÉE
WWW.VILLANDRYVILLAGE.COM OU 0875 31 54 01 (APPEL LOCAL)

VILLANDRY
VILLAGE



le Colombien

2007

n°13

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE VILLANDRY

Au fait, comment ça marche une station d'épuration ? Histoire d'eau...
Restauration de qualité pour la Maison de la Confluence
Informations culturelles et variées...
Bonnes vacances 2007

Le site internet de la commune de Villandry



Notre site internet se porte plutôt bien ! Avec près de **15.000 visiteurs** différents par an et des pointes à près de 2.500 par mois en période touristique. Les statistiques nous démontrent que :

- les internautes trouvent réponse à leur attente en 3 pages environ.
- les pages les plus regardées concernent l'album photo, la cartographie, le château et les informations diverses et pratiques sur la commune.
- les principales adresses utilisées pour venir sur le site sont l'adresse propre, les moteurs de recherche comme Google, le site du château mais aussi le site de la Confluence...

Et vous, y venez-vous flâner de temps en temps ?

www.villandry.fr

Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de provoquer une gêne au voisinage ne peuvent être effectués que dans les plages ci-après :

- **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h

Feux interdits

du 15 mars au 15 octobre (arrêté)

MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry

Tél. 02 47 50 02 08

Fax 02 47 50 00 90

Ouvert du lundi au vendredi
de 15 h à 19 h

web :

www.villandry.fr

"Le Colombien" Magazine de la Commune de Villandry. Réalisé par les élus de la Commission Communication, Éric Gaudouin, Serge Boivin, Bernadette Béraudy, Pascal Mercier, Jean-Michel Guilgué et Jérôme Crochet.

Impression : Gilbert & Clarey - Chambray tiré à 700 ex. © Reproduction interdite sans accord préalable. 07/2007

Contact :
Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat,
37510 Villandry.
E-mail :
communication@villandry.fr

Colombiennes, colombiens,



Le temps des élections est terminé pour cette année, chacune et chacun ont pris possession de leur fonction respective.

Le député réélu Hervé Novelli, de notre circonscription, est promu Secrétaire d'Etat du nouveau gouvernement ; de ce fait Michel Lezeau, notre Président de la Confluence, devient notre nouveau député.

Je les félicite, leur souhaite bon courage et bon travail. Je remercie Hervé Novelli d'avoir répondu présent à chaque fois que je l'ai sollicité, lors de la dernière législature, pour donner le dernier coup de pousse financier à différents projets que nous avons réalisés sur la commune et je sais que son suppléant, maintenant député, saura répondre lui aussi favorablement aux différentes sollicitations que je lui adresserai.

Avant les prochaines élections municipales de mars 2008, nous vous présentons le 13^{ème} numéro du "Colombien" toujours aussi riche en informations sur votre commune.

Je me limiterai à quelques propos. Tout d'abord, j'adresse mes vifs remerciements aux riverains de la place de l'église et de la rue du Bocage, d'avoir été compréhensifs pour la gêne occasionnée depuis un certain nombre de mois lors de la réhabilitation du presbytère. Je pense que les travaux seront terminés fin juillet. Ce bâtiment va mettre en valeur notre centre bourg ; ce n'est qu'un début, dès que le classement de l'église nous sera notifié, il faudra travailler sur cet édifice.

L'ouverture d'une 6^{ème} classe est prévue pour septembre, c'est surtout dû à un plus grand nombre d'enfants qui entrent en maternelle que ceux qui partent au collège (depuis 3 ou 4 ans) puisque pour l'instant nous n'avons pratiquement pas de nouvelles constructions dues à des puissances électriques insuffisantes et de l'arrivée de l'assainissement collectif sur les zones constructibles.

Coté station d'épuration, après quelques complications techniques (forage des pieux d'ancrage des bassins) qui nous ont fait prolonger les travaux pendant 4 mois, elle devrait être opérationnelle pour la fin de l'année et nous nous préparons à déposer notre demande de subvention pour l'extension des réseaux.

Malgré que le temps actuel ne soit pas trop motivant aux différents loisirs en cette période estivale, mais les besoins d'eau ne peuvent ici que nous réjouir, je vous souhaite d'excellentes vacances à toutes et tous.

Le soleil arrive, assurément !

Jean-Marie Métais

Photo : Brian Chase



Communiqué.....

Enfin, un partenariat va naître entre la **MJC de Ballan et Villandry** pour la rentrée de septembre 2007. Cela va apporter à nos chers bambins ainsi qu'à leurs parents quelques attractions sportives à "domicile".

Afin de finaliser celles-ci, nous lançons un sondage pour les sports proposés :

- **modern jazz** (enfants et adolescents)
- **gym** (enfants et adultes)
- **afro rythme** (adultes, enfants ?)

Pour commencer, seules ces attractions sont proposées, à moins que d'autres pratiquées par la MJC de Ballan, soient demandées en grand nombre.

Merci de retourner vos réponses à la mairie.

Nom.....

Prénom.....

Âge.....

Adresse.....

Téléphone.....

Attraction sportive souhaitée:

.....

.....

Je vous remercie
Jérôme FROMAGET

LES SAPEURS POMPIERS



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS et sa section de Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.)

Un changement important est intervenu le 20 janvier 2007 au centre du BEC du CHER par le départ en retraite du chef de centre le Major GIRARD Jean-Pierre et le 1er classe LEPAGE Jean-Noël.

Le Major GIRARD Jean-Pierre a été promu au grade de lieutenant honoraire.

Le 1er classe LEPAGE Jean-Noël a été promu au grade caporal honoraire.

La passation de commandement s'est effectuée le 20 janvier 2007 à Villandry entre le lieutenant GIRARD Jean Pierre et le Sergent VALIER-BRASIER Laurent.



Chef de centre du Bec du Cher
Sergent VALIER-BRASIER
Laurent



Lieutenant Honoraire GIRARD Jean-Pierre
Ancien chef de centre du Bec du cher



Caporal Honoraire LEPAGE Jean-Noël
Ancien sapeur pompier au Bec du Cher

Le lieutenant GIRARD Jean Pierre a effectué 40 années de service dans les sapeurs pompiers sur les communes de Villandry et Savonnières (Ber du Cher), dont 24 années en tant que chef de centre.

Le caporal LEPAGE Jean-Noël a effectué 25 ans de service dans les sapeurs pompiers au centre de Savonnières (Bec du Cher).

A l'issue de toutes ces années de volontariat, nous leurs souhaitons une longue et joyeuse retraite.

Le centre a organisé le 07 janvier 2007 un cross départemental qui a réuni environ 400 participants jeunes et adultes, dans le parc du château de Villandry.

Au 01 janvier 2007, l'adjudant Pouvraut Eric, sapeur pompier professionnel à Nord Agglo (Tours nord), demeurant à Savonnières est venu renforcer le centre du Bec du Cher comme sapeur pompier volontaire.

Au 01 juillet, deux nouvelles recrues vont venir renforcer le centre du Bec du Cher après avoir effectué cinq années de Jeune Sapeur Pompier au centre : messieurs Brosset Arnault et Periers Mathieu.

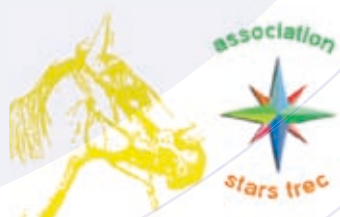
Suite à la journée des associations, nous avons recruté six jeunes sapeurs pompiers. Le recrutement pour la saison 2007/08, se fera à la journée des associations, l'âge nécessaire pour pouvoir intégrer l'école des jeunes sapeurs pompiers est de 12 ans. Les personnes adultes qui désireraient devenir Sapeurs Pompiers au centre du Bec du Cher, doivent prendre contact avant le 15 septembre 2007 auprès du chef de centre au 06 27 87 50 53, ou à la journée des associations.

Le centre de secours du Bec du Cher va organiser une session de secourisme au centre. Elle débutera le 20 Novembre 2007. Les cours se dérouleront le soir à partir de 19h30. Pour tous renseignements et inscription, prendre contact auprès des sapeurs pompiers en téléphonant au 02 47 93 13 95 le soir ou au 06 99 45 25 89.

PERSONNES À CONTACTER :

- Le chef de centre : Sergent VALIER-BRASIER Laurent au 06 27 86 50 53
- Le président de l'amicale : Sergent/chef GIRARD Alain au 06 99 45 25 89
- Le responsable des J.S.P. : Caporal CARTRAUD Sophie au 06 16 91 22 67

STARS TREC



L'association STARS TREC, créée en mars 2005 par des cavaliers et amis du centre équestre l'Alezane, a pour objet de promouvoir l'équitation à Villandry et ses environs et de soutenir moralement et matériellement ses adhérents engagés dans des compétitions, notamment celles de TREC.

Le **TREC** (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) est la combinaison de quatre épreuves inspirées de la randonnée et mettant en évidence le niveau équestre et la complicité des couples cheval-cavalier :

- présentation du couple avant le départ (choix et entretien du matériel, sécurité) ;
 - maîtrise des allures (dans un couloir de 100 mètres de long et 1,5 mètre de large, se déplacer au galop le plus lent puis au pas le plus rapide possibles) ;
 - parcours d'orientation et de régularité (coursed'orientationàchevalsurunparcoursde 15 à 20 km avec des vitesses imposées) ;
 - parcours en terrain varié (parcours chronométré de 12 difficultés reproduisant des obstacles rencontrés en randonnée : sauts, épreuves de dressage et de maniabilité).
- Le TREC se pratique en équipe de 3 ou 4 cavaliers pour le championnat des clubs.

Plus de renseignements sur le TREC :
www.trec-france.com

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, l'association organise des manifestations sportives avec l'**Alezane** (concours de TREC, concours de saut d'obstacles) et des activités festives ; elle achète également de l'équipement pour les équipes de compétition et prend en charge une partie de leurs frais de transport et de séjour lors de la phase finale du championnat de France.

Nos modestes moyens sont complétés par des dons ponctuels et par l'apport de sponsors dans le cadre d'une convention de partenariat (avis aux amateurs !).



LE PROGRAMME DE NOS ACTIVITÉS POUR 2007 :

- soutien logistique des équipes engagées en compétitions de TREC (2 équipes en championnat de France des clubs, 1 équipe en initiation) le 13 mai à St Benoît la forêt, le 3 juin à Villandry, du 18 au 22 juillet à Lamotte-Beuvron (finale du championnat de France), et le 22 septembre à Vallères ;
- en association avec l'Alezane, organisation (bénévoles juges, buvette, lots) de trois concours de TREC à St Benoît la Forêt, Villandry et Vallères et d'un concours de saut d'obstacles le 9 avril ;
- journée de l'association au club (23 juin), ouverte au public, destinée à faire découvrir l'équitation et en particulier le TREC (démonstrations, animations) ;
- organisation d'un rallye découverte à l'automne, destiné à faire découvrir à cheval, à pied et à vélo Villandry et ses environs ;
- participation aux frais de la sortie au salon du cheval de Paris en décembre.

Nos équipes ont déjà trusté les premières places des concours qualificatifs de Vallères en septembre 2006 puis Joué les Tours en octobre 2006 et avril 2007 ; nous avons espoir de les voir bien figurer en juillet à Lamotte-Beuvron.

Venez nombreux les encourager, vous y découvrirez une discipline passionnante, des épreuves spectaculaires et une ambiance conviviale qui repose sur l'amour du cheval et la joie de vivre ! Et peut-être nous rejoindrez-vous...

CONTACTS :

- **Association STARS-TREC** : 06 09 60 63 30 (président : Philippe DEPONCELLE)
www.stars-trec.com - contact@stars-trec.com
- **Centre équestre l'Alezane** : 06 82 59 92 21 (Catherine PHILIPPON)

LA MUNICIPALITÉ...

SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2006

- **Taxe forfaitaire cession terrains constructibles** : la loi du 13 juillet 2006 institue une taxe forfaitaire sur les cessions à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles. Le conseil décide de l'instituer sur le ressort de la commune et charge Monsieur le maire d'en informer les services fiscaux. Cette taxe forfaitaire s'appliquera pour toutes les cessions réalisées à compter de trois mois suivants cette décision.
- **Travaux 2007, demande de subvention** : autorisation donnée au maire pour solliciter des services de l'État une subvention au titre de la réfection de voirie de la rue du Colombier à la route du Racoupeau suite enfouissement des réseaux.
- **Assainissement eaux usées, gestion du service** : avis favorable du conseil à la proposition de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, et délégation au maire pour poursuite de l'étude sur une gestion déléguée du service assainissement eaux usées, suite à la mise en service de la station d'épuration.
- **Vieux Cher, droit de transfert** : le préfet a interrogé les communes concernées sur l'exercice du droit de transfert des voies d'eau dépendant du domaine public fluvial de l'État vers les collectivités territoriales. Le conseil émet un avis défavorable à un tel transfert.
- **Facturation des services 2007** : le conseil décide de ne pas modifier les tarifs des services communaux facturés aux particuliers.

SÉANCE DU 19 MARS 2007

- **Compte administratif - Compte de gestion - Exercice 2006** : Considérant l'identité de valeur entre les comptes administratifs dressés par Monsieur le maire et les comptes de gestion de la commune tenus par le receveur municipal, le conseil approuve à l'unanimité les comptes de clôture de l'exercice 2006, tant en ce qui concerne le budget communal que pour le budget d'assainissement. Après avoir pris connaissance des restes à réaliser, le conseil décide d'affecter le résultat 2006 du budget communal pour 60.134,59 € en réserves d'investissement et pour 130.860,40 € en report de fonctionnement. Le résultat d'exploitation du budget assainissement est quant à lui affecté pour 151.148,06 € en report en exploitation.
- **Budget primitif - Exercice 2007** :
 - Pour la cinquième année consécutive, le conseil décide à l'unanimité le maintien des taux des taxes directes locales soit 13,75 % pour la taxe d'habitation (103.936 € de produit attendu), 17,50 % pour la taxe foncière sur le bâti (94.290 €) et 41,00 % pour la taxe foncière sur le non bâti (20.090 €) ; la recette prévisionnelle totale de ces trois taxes s'élevant à 218.316 € (soit 1,9% de plus qu'en 2006 du fait de l'augmentation des bases).
 - Le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif de la commune pour l'exercice 2007 et vote les crédits arrêtés pour 726.977 € en fonctionnement et 678.516 € en investissement.
 - Le conseil adopte à l'unanimité le budget primitif service assainissement pour l'exercice 2007 et vote les crédits arrêtés pour 200.448 € en fonctionnement et 1.173.601 € en investissement.
- **Vote des subventions** : le conseil, après avoir analysé les différentes demandes et éléments justificatifs reçus décide d'attribuer les subventions associatives dans le cadre des crédits votés à cet effet au budget primitif (7.500 € au total pour 10 associations contre 7.000 € en 2006).
- **Ouverture de classe** : avis favorable du conseil pour l'ouverture d'une 6ème classe au regard du nombre d'enfants prévus à la rentrée scolaire de 2007 et aux possibilités d'aménagement d'un bâtiment précédemment affecté à la garderie périscolaire.
- **SATESE, traitement des matières de vidange issues des dispositifs d'assainissement non collectifs** : le conseil arrête le tarif de la redevance opposable aux usagers à 0,09 € par m³ d'eau potable consommée pour l'année 2007.

LE CONSEIL DELIBERE

SÉANCE DU 4 MAI 2007

- **Station d'épuration, avenant au marché avec l'entreprise M.S.E.** : vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 4 mai 2007, le conseil approuve l'avenant n° 1 à passer avec l'entreprise M.S.E. s'élevant à 35.800 € hors taxes et portant le montant du marché à 750.100 € hors taxes.
- **Église et Orgues, accord de principe d'un programme de rénovation de l'église de Villandry** :
 - Considérant,
 - d'une part l'intérêt patrimonial global de l'église, sous responsabilité communale, et plus particulièrement la dégradation progressive et de plus en plus préoccupante de son état d'ensemble,
 - d'autre part l'opportunité que représente la rénovation de l'ancien presbytère pour création de la maison de La Confluence, avec une synergie espérée pour l'amélioration du cadre du centre bourg et l'animation culturelle et touristique du village,
 - enfin, la nécessité de rénover les orgues dans le cadre de ce programme d'ensemble au regard des mêmes motivations patrimoniales, historiques et culturelles,
 le conseil municipal confirme son accord de principe pour l'engagement dès que possible d'un programme de rénovation d'ensemble de l'église Saint Etienne à lotir en fonction des éléments suivants :
 - la qualification des travaux à réaliser par tranches prioritaires et ce, notamment au regard des impératifs de sécurité des usagers et visiteurs,
 - les faisabilités budgétaires à charge de la commune en association aux recherches de toutes subventions et aides envisageables,
 le conseil donne dans cet objectif son accord pour :
 - mandater un architecte agréé par l'Association des Bâtiments de France pour la qualification des travaux et de leur séquençement et ce, dès que la décision de classement de l'église aura été notifiée à la commune (demande déposée le 31 mai 2005 auprès de la Direction des Affaires Culturelles à Orléans)
 - engager au plus court terme les travaux de première urgence, réalisables sur le budget communal, destinés à couvrir les impératifs de sécurité et de limiter l'évolution de la dégradation,
 - rechercher toute piste de subventions, aides extérieures publiques ou privées telle notamment le lancement d'une souscription permettant d'étayer la réflexion budgétaire du programme de la réfection des orgues.
- **Église - Orgues, contrat d'entretien des orgues** : après examen des propositions de deux facteurs d'orgues, le conseil autorise Monsieur le maire à signer un contrat d'entretien incluant deux visites annuelles avec la SARL CONAN de Laigné en Belin (Sarthe).
- **Urbanisme, travaux divers** : le conseil donne mandat au maire pour autorisations administratives et réalisation des travaux de clôture de la parcelle cadastrée AI 176 et de remplacement de la couverture du groupe scolaire au 3, rue de Munat (2 salles de classes, salle informatique et bureau de direction) ; il autorise le maire à solliciter une subvention auprès du député de la circonscription pour ces travaux de remplacement de toiture dont le montant s'élève à 28.135,04 € hors taxes.
- **Vieux Cher, travaux d'entretien** : avis favorable du conseil pour la poursuite en 2008 de la participation communale aux travaux d'entretien du Vieux Cher conduits par la communauté de communes du pays d'Azay le Rideau.
- **Zonage d'assainissement** : au regard du choix d'implantation final retenu pour la station d'épuration, le conseil donne mandat au maire pour soumettre le zonage d'assainissement à révision et l'adapter ainsi aux zones qui ne pourront être raccordées au réseau public et relèveront de l'assainissement autonome.

INFOS DÉCHETS

Ordures ménagères :
enlèvement hebdomadaire le mardi.

Déchets encombrants :
ils sont ramassés devant chez vous. Vous êtes limité à 1 mètre cube par foyer et par collecte.

A déposer la veille du ramassage
Prochaines dates 2007 :
2 août et 15 novembre
Dépôt de papiers, journaux, verres, des containers sont mis à votre disposition en apport volontaire.

Les autres déchets :
ils doivent être emportés dans l'une de ces deux déchetteries :
Déchetterie "la Bilette"
Route de Monts à Joué-Lès-Tours
Tél. 02.47.73.05.68
Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés
Déchetterie de Saint-Avertin
ZI n°1 - Les Aubuis,
Rue Paul Langevin
Tél. 02.47.28.83.15
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés
Chaque dépôt est limité à 3 m³ à la Bilette et 1 m³ à Saint-Avertin.



BUDGET COMMUNAL 2007

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement...	...en Euros	Dépenses d'investissement...	...en Euros
Charges à caractère général	255 974	Remboursement d'emprunts	44 478
Charges de personnel	274 102	Dépenses d'équipement	121 870
Charges de gestion courante	58 946	Restes à réaliser *	500 147
Charges financières	20 150	Résultat reporté	12 021
Virement à la section d'investissement	116 395		
Divers	1 410		
Total	726 977	Total	678 516
Recettes de fonctionnement...	...en Euros	Recettes d'investissement...	...en Euros
Résultat reporté	130 860	Dotations et fonds propres	110 088
Produit des services	50 190	Virement de la section de fonctionnement	116 395
Impôts et taxes	296 226	Restes à réaliser *	452 033
Dotations et participations	230 135		
Divers	19 566		
Total	726 977	Total	678 516

* Ces sommes tiennent compte du financement par le Conseil Général du transfert du terrain de foot pour un montant de 418 060 euros.

ÉLECTIONS 2007 LES RÉSULTATS À VILLANDRY

PRÉSIDENTIELLES

1 ^{ER} TOUR 22 avril 2007	INSCRITS	735
	Votants	665
	Exprimés	658
	Ont obtenu :	
	Monsieur Olivier Besancenot	15
	Madame Marie-Georges Buffet	5
	Monsieur Gérard Schivardi	3
	Monsieur François Bayrou	128
	Mosieur José Bové	14
	Madame Dominique Voynet	11
	Monsieur Philippe de Villiers	17
	Madame Ségolène Royal	116
	Monsieur Frédéric Nihous	21
	Monsieur Jean-Marie Le Pen	85
	Madame Arlette Laguiller	13
	Monsieur Nicolas Sarkozy	230
		658
2 ^{ème} TOUR 6 mai 2007	INSCRITS	735
	Votants	667
	Exprimés	634
	Ont obtenu :	
	Monsieur Nicolas Sarkozy	394
	Madame Ségolène Royal	240
		634

LÉGISLATIVES

1 ^{ER} TOUR 10 juin 2007	INSCRITS	737
	Votants	498
	Exprimés	486
	Ont obtenu :	
	Monsieur Patrick Le Berre	9
	Monsieur Hervé Novelli	244
	Monsieur Philippe Le Breton	100
	Madame Armelle Gantier	16
	Monsieur Jean-Luc Navard	51
	Monsieur Jean-Jacques Prodhomme	4
	Madame Nathalie Christiaens	4
	Monsieur Patrick Lepers	9
	Madame Marie-Paule Collard-Bouteiller	7
	Madame Marie-Claire Robin	15
	Monsieur Jean-Marie Lepezel	10
	Monsieur Xavier Boissy	17
		486
2 ^{ème} TOUR 17 juin 2007	INSCRITS	737
	Votants	471
	Exprimés	449
	Ont obtenu :	
	Monsieur Hervé Novelli	270
	Monsieur Philippe Le Breton	179
		449

Photo : Ozgur Aydin

ECOLE DE MUSIQUE
DE LA CONFLUENCELA RENTREE
POUR L'ANNÉE
2007-2008

Les réinscriptions des élèves se dérouleront :

Pour le site de Ballan-Miré :

le mercredi 5 septembre de 10h à 12 h et de 16h à 19h
à Ballan-Miré école de musique maison de Beauverger

Pour le site de Savonnières :

le jeudi 6 septembre de 10h à 12 h et de 16h à 19h
à Savonnières complexe sportif des Fontaines 1er étage

Les inscriptions des nouveaux élèves s'effectueront :

Pour le site de Ballan-Miré :

le vendredi 7 septembre de 10h à 12h et de 16h à 19h
A Ballan-Miré, école de musique maison de Beauverger

Pour le site de Savonnières :

le mardi 11 septembre de 10h à 12h et de 16h à 19h

Début des cours : à partir du lundi 17 septembre

PORTES OUVERTES :

(séances de démonstration d'instruments de musique
avec essai possible)

A Ballan-Miré :

maison de Beauverger le Mardi 4 septembre de 17h à 19h

A Savonnières :

complexe sportif des Fontaines 1er étage
le samedi 8 septembre de 14h à 16h

L'école de musique accueille des enfants à partir de 6 ans (CP). Des cours collectifs, de différents niveaux, de formation musicale sont dispensés à raison d'une heure de cours hebdomadaire. Des cours d'instruments sont dispensés à raison d'une demi-heure de cours par semaine. Instruments proposés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussion, batterie, tambour, guitare et piano.

Des pratiques collectives sont également proposées : chorale, atelier instrumental avec piano, atelier instrumental percussion, musiques actuelles, samba, orchestre.

RENSEIGNEMENTS :

Ecole de musique de la Confluence tél : 02 47 67 56 40

Intervention
trompettistes
en milieu
scolaire

LA MUSIQUE EN CONFLUENCE

LE FESTIVAL 2007

Le Festival des Musicales en Confluence vient de s'achever et l'heure du bilan est arrivée

Cette semaine, consacrée à la musique est, année après année, une réussite. La programmation, de haute qualité, a permis de découvrir de jeunes talents du Conservatoire National en région de Tours et a vu se produire l'ensemble des élèves de l'Ecole de Musique de La Confluence soit, il est bon de le rappeler, quelque 90 enfants de 7 à 17 ans.

Puis nous avons entendu des musiciens talentueux, allant de la musique de chambre au jazz, avec une grande diversité d'instruments, cordes, trompettes, percussions et un ensemble harmonieux d'instruments en la présence de l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre. Moment privilégié où la musique a envahi la cour d'honneur du Château de Villandry pour 700 oreilles attentives.

Cette année, le festival recevait aussi deux ensembles vocaux, un Cœur de jeunes femmes d'Israël qui a enthousiasmé le public de la salle de fêtes de Savonnières (venu nombreux pour l'occasion) par une démonstration haute en couleur. 2 jours plus tard, c'est un échantillon de chansons, davantage « variété »... mais revisitées façon "jazzy", qui a fait son apparition.

Sur l'ensemble de la semaine, ce sont près de 1400 spectateurs qui, au fil des soirées, sont venus applaudir nos artistes locaux.

N'oublions pas aussi les interventions du quatuor de trompettes dans nos groupes scolaires. Certains élèves se sont vus expliquer la vibration, comment se produit un son dans l'instrument, le répertoire musical retraçant l'utilisation de la trompette au travers de l'histoire et quelques uns se sont essayés à souffler ... dur dur.

Pour résumer, la 6^{ème} édition des Musicales en Confluence est une manifestation réussie. Elle est un des symboles, pour le Territoire de La Confluence, de la Fédération des 5 Communes.

Dès à présent, prenez date de la prochaine édition des Musicales : du 2 au 8 juin 2008.

Photo : Pekka Jaakkola

Communiqué.....

Paroisse Notre-Dame du Cher

Paroisse Notre Dame du Cher est le nouveau nom de la structure regroupant les paroissiens de Ballan-Miré, Druye, Savonnières et Villandry. Deux dynamiques se mettent en place dans cet ensemble humain. Nous mettons en commun les richesses et les besoins tout en ayant le désir de mieux connaître les hommes dans les villages et quartiers.

Pour toutes vos démarches, des personnes bénévoles vous accueillent. Des hommes et des femmes ouvrent ou entretiennent les lieux de la paroisse. Nous pouvons encore renouveler nos remerciements envers ces personnes. Si vous désirez apporter votre aide, veuillez nous contacter.

Quelques informations pour vos demandes

Les baptêmes des enfants de moins de trois ans sont habituellement célébrés après la messe, à 12h15 le dimanche à Ballan-Miré. Il est possible d'en célébrer le samedi soir à Savonnières.

L'inscription se fait lors des permanences d'accueil deux mois avant la célébration.

La préparation se fera avec un membre de la communauté chrétienne, et une rencontre avec le prêtre aura lieu quelques jours avant la célébration. Si l'enfant a déjà quelques années, le baptême sera préparé dans le cadre de la catéchèse (à partir du Ce2).

Le baptême des adolescents se prépare avec l'aumônerie du collège ou du lycée.

Les célébrations de mariage sont à prévoir au moins 6 mois avant le jour J. Ce délai permet de vivre la préparation avec des couples accompagnateurs et le prêtre célébrant. La date et l'heure sont fixées suivant les disponibilités des célébrants et des églises. La préparation comporte plusieurs rencontres en vue de comprendre le sacrement.



Photo : Ruskamacka

Accueil et permanence :

Les mardi, vendredi de 16h à 18h,
mercredi et samedi de 9h30 à 12h au
13, rue du Maréchal Foch - 37510 Ballan-Miré
Tél : 02 47 53 00 52
Le samedi de 10h à 12h au
39, rue Principale - 37510 Savonnières
Tél : 02 47 43 50 12

L'accueil durant les vacances scolaires se fait seulement à Ballan-Miré le mardi de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

Un numéro de téléphone d'urgence et pour vos demandes de sépultures a été mis en place pour nos villages : **06 84 55 16 42**.

Paroisse NOTRE-DAME du CHER

e-mail :

paroisse.notre.dame.du.cher@orange.fr

Site internet :

http://paroisse-ballan.cef.fr



Photo : Thierry Sébaut

LA STA TION D'ÉPU RATION

- Comment ça marche ?
- Histoire d'eau...

Depuis le Colombien n°10, nous vous avons régulièrement tenu informés du projet de construction d'une station d'épuration en remplacement du lagunage actuel, dépassé en termes de capacité (500 Equivalents - Habitants) et de normes.

D'études préalables pour le choix du site d'implantation et du type d'équipement, en réflexion de faisabilité budgétaire puis en appels d'offres effectifs et dossiers de financement, le projet de la commune de Villandry a pris corps et c'est en fin décembre dernier que les travaux effectifs ont pu débuter.

Rappelons que le coût de la station seule est de 714 300 €uros hors taxes. À cette somme, le Conseil municipal a été conduit à voter le 4 mai un complément de 35 800 €uros portant le marché à un total de 750 100 € hors taxes du fait des travaux complémentaires pour implantation des pieux de fondation de la station. (voir "Histoire d'eau")

Outre ce surcoût financier, les problèmes techniques rencontrés ont généré un déport de délais de près de trois mois et la mise en service est de ce fait probablement difficilement envisageable avant la fin d'année 2007.

Le travail étant désormais engagé conformément aux principes et calendrier de mise en œuvre définis antérieurement, il nous a paru opportun de vous décrire le mode de fonctionnement de votre future station avant de bénéficier de ses services dimensionnés pour un Équivalents - Habitants de 1500.

Le nouveau logo créé pour illustrer Notre-Dame du Cher...



Ballan-Miré



Druye



Savonnières



Villandry

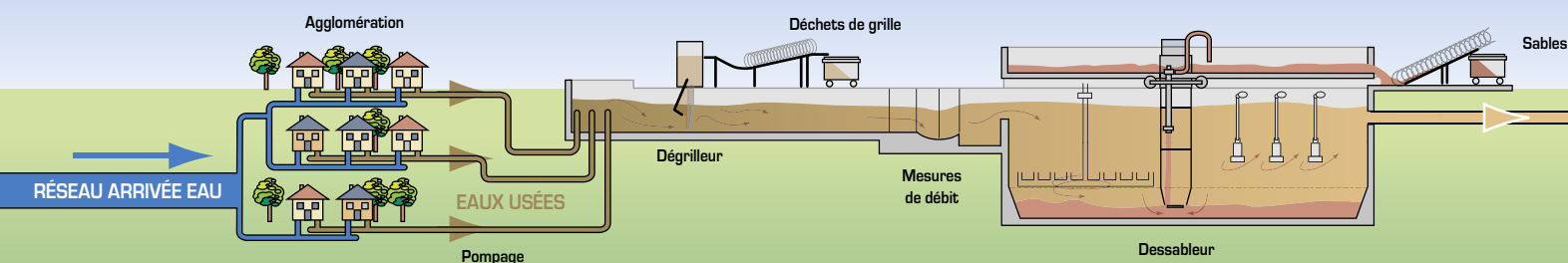
UNE STATION D'ÉPURATION COMMENT ÇA MARCHE ?



Tout commence chez vous...

À la condition que votre domicile soit raccordé au réseau d'assainissement collectif de la commune, la station a pour but de traiter les eaux usées domestiques provenant de vos sanitaires, cuisines, salles de bains, lingerie et toilettes. Ces eaux ménagères véhiculent ainsi principalement des matières organiques et des produits chimiques de type détergents et produits d'entretien.

La station ne reçoit en aucun cas les eaux pluviales qui sont captées par vos toitures, gouttières et écoulements de cours et terrasses, puis sont drainées et conduites par un réseau spécifique de canalisations, collecteurs et fossés vers leur écoulement naturel à destination des cours et pièces d'eau.



Dessin type en coupe d'une station d'épuration.

Dessin non contractuel et ne représentant pas la station en construction à Villandry. Plan réel voir pages 8 et 9.

Les performances d'une station d'épuration...

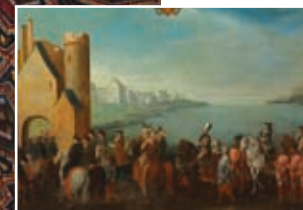
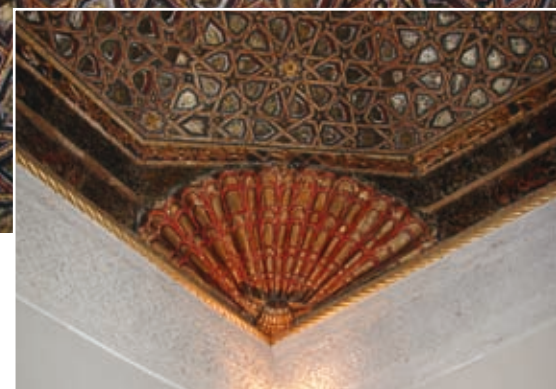
Le service de l'assainissement est encadré par plusieurs textes réglementaires, dont notamment la directive européenne du 21 mai 1991 et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Ces textes prévoient que les communes ou par substitution les établissements publics de coopération intercommunale sont responsables de l'assainissement de leurs eaux usées et que le service est payé par l'utilisateur.

De la même façon, les performances épuratoires à atteindre par une station sont encadrées par des textes communautaires et précisés localement par un arrêté préfectoral d'autorisation de rejet, propre à chaque installation, qui reprend les caractéristiques des eaux à traiter, les conditions de fonctionnement et de surveillance de la station et du réseau d'assainissement, ainsi que les objectifs de traitement. Ces derniers sont établis en fonction de l'objectif de qualité assigné à la rivière dans laquelle sont déversées les eaux traitées.

Le traitement dans une station d'épuration doit être fiable et continu. Aussi les installations bénéficient-elles de technologies de pointe pour assurer cette continuité de service rendu : pilotage par un automate industriel programmable, télésurveillance du fonctionnement des différents moteurs, mesures en continu de nombreux paramètres avec enregistrement des mesures, prélèvements automatiques d'échantillons, analyses régulières sur les eaux avant et après traitement, gestion de maintenance assistée par ordinateur...

PATRIMOINE NOUVEAUTÉS CHÂTEAU

LE SALON ORIENTAL



Château de Villandry

Tél. : 02 47 50 02 09
www.chateauvillandry.com
info@chateauvillandry.com

Depuis juin 2007, dans le cadre de la visite du Château de Villandry, les visiteurs peuvent découvrir, dans une ambiance dépaysante, plafond mauresque, objets, tableaux et meubles orientaux. Cela promet d'être, au cœur de la Touraine, un bel et surprenant événement !

Dans cette salle entièrement réaménagée et décorée, les visiteurs admireront tout d'abord le magnifique plafond mauresque, totalement restauré. Ce plafond venu de Tolède et daté du XIII^{ème} siècle, est constitué de plus de 3.600 pièces de bois dont la plupart ont reçu une application de feuille d'étain et représentent des motifs végétaux. Il est également bordé d'une belle frise en stuc. Mais surtout, ce plafond, outre la prouesse esthétique et technique qu'il représente, est un magnifique témoignage du syncrétisme culturel et religieux de l'Espagne après la Reconquête : y sont liées ensemble coquilles Saint-Jacques, corde franciscaine, étoile musulmane, etc... Il est caractéristique de l'art mudéjar, art exercé par les musulmans restés en Espagne après la Reconquête chrétienne.

Les visiteurs découvriront ensuite quatre tableaux récemment acquis par Henri Carvallo, propriétaire de Villandry, et qui viennent incontestablement enrichir cette pièce. Ces œuvres présentent un épisode de la vie du Marquis Michel-Ange de Castellane. En effet, celui-ci, propriétaire de Villandry au XVIII^{ème} siècle, fut également un brillant diplomate, ambassadeur de Louis XV entre 1741 et 1747 auprès du sultan ottoman, Mahmud I^{er}. Ces quatre tableaux de l'école de Van Mour datés de 1742, témoignent ainsi des pratiques et de l'étiquette à la cour turque au XVIII^{ème} siècle.





Maison du Parc
7, rue Jeanne d'Arc
49730
Montsoreau
Tel :
02.41.53.66.00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Contact PNR
pour la mairie
de Villandry :
M. Henri Carvallo

NOTRE PATRIMOINE A DE L'AVENIR

Un nouveau circuit du patrimoine à Brézé

Un circuit du patrimoine est un itinéraire balisé en boucle qui vous propose de découvrir les plus jolis coins d'un village, souvent connus des seuls habitants. Autour d'un thème, un personnage emblématique vous raconte une parcelle de l'histoire des lieux.

Le livret, en version française ou anglaise, est en vente 2 euros dans les mairies, commerces et sites touristiques des villages concernés. Un panneau vous accueille au point de départ ; puis il vous suffit de suivre les flèches au sol. Après celui de Montsoreau et Candes-Saint-Martin sur le thème de la marine de Loire au XIX^{ème} siècle, un nouveau circuit du patrimoine voit le jour en juin 2007 : celui de la commune de Brézé (49) sur le thème d'une "vie de château" : nous sommes en 1815, au pied du château de Brézé, l'un des plus originaux de la vallée de la Loire avec ses immenses galeries souterraines. Le propriétaire, Henri-Evrard, marquis de Deux-Brézé, vous présentera cette terre d'Anjou qu'il affectionne tant. Grand maître de cérémonie auprès du roi Louis XVIII, il prend cependant le temps de gérer lui-même son domaine viticole et d'aider les plus défavorisés. Après la tourmente révolutionnaire, vous découvrirez les droits, pouvoirs et loisirs de cette seigneurie.

Le carnet de découverte 2007

Envie de prendre l'air ?

Procurez-vous le carnet de découverte du Parc.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et une vingtaine d'associations nature et patrimoine vous proposent, comme chaque année de mars à décembre, des sorties nature accompagnées pour vous faire découvrir un patrimoine exceptionnel aux mille richesses : oiseaux, insectes, crapauds, orchidées, Loire, rivières, troglodytes, patrimoine bâti... Il y en a pour tous les curieux !

Vous pourrez également déguster les produits du terroir lors de sorties gastronomiques (poires tapées, vins, champignons...) ou partager des instants d'émotion lors des sorties nocturnes (brame du cerf, contes en forêt...).

Retrouvez également dans ce carnet les autres produits de randonnée (pédestres, vélos, équestres, canoë-kayak) réalisés par le Parc et ses partenaires.

Certaines sorties et sentiers de randonnée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussette. De plus, un fauteuil roulant adapté aux sorties nature et randonnées est mis gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite sur simple demande, à la Maison du Parc.

Carnet disponible dans tous les offices de tourisme du territoire ou à la Maison du Parc.

Journées de sensibilisation aux bonnes pratiques!

Depuis 2002, le Parc naturel régional propose, aux élus et personnels techniques des communes et autres collectivités locales ou au personnel des associations environnement et patrimoine, des journées de sensibilisation et d'information sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre lors de travaux d'entretien des espaces ruraux ou bâtis. Grâce à des apports pratiques et théoriques, ces journées favorisent l'échange et permettent une confrontation des expériences et des matériels utilisés.

En 2007, 4 journées de sensibilisation aux entretiens techniques et écologiques sont au programme :

jeudi 10 mai : problématique des plantes invasives, le cas de la Renouée du Japon.

Nouveau site internet pour le parc

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a créé son premier site Internet en 1999 grâce notamment à des fonds européens.

Depuis, la technologie et les demandes des internautes évoluant, une "refonte" de ce même site était nécessaire. C'est chose faite ! Depuis début mai, le PNR Loire-Anjou-Touraine a mis en ligne un nouveau site Internet.

Vous pouvez ainsi y retrouver :

- les actualités du P.N.R.
- les services proposés par le Parc aux habitants, élus, enseignants, touristes...
- des informations sur le projet de nouvelle charte du Parc
- une galerie-photos sur les paysages et patrimoines remarquables de ce territoire
- un centre de ressource avec les contacts des partenaires du Parc et l'ensemble des documents téléchargeables sur le site



Prochainement sur le site Internet du Parc : un accès en plusieurs langues étrangères, un forum de discussion, l'inscription possible à une lettre d'information électronique.

Site accessible à la même adresse que le précédent site sur :

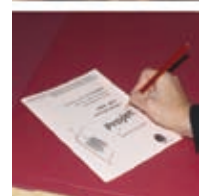
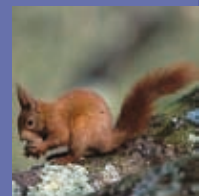
<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr>



jeudi 31 mai : du bon usage des chaux pour entretenir les vieux murs (en Maine-et-Loire)

jeudi 7 juin : du bon usage des chaux pour entretenir les vieux murs (en Indre-et-Loire)

jeudi 29 novembre : l'éclairage public, pour une efficacité énergétique en évitant la pollution lumineuse. Chacune de ces journées se compose d'une demi-journée en salle avec échanges et débats autour d'intervenants spécialisés puis d'une demi-journée de visites et démonstrations sur le terrain. Chaque élu ou agent technique peut s'inscrire gratuitement (sauf déjeuner à 15 euros) à ces journées (une ou plusieurs au choix) et ainsi bénéficier de conseils sur des thèmes en lien avec les préoccupations de la commune.



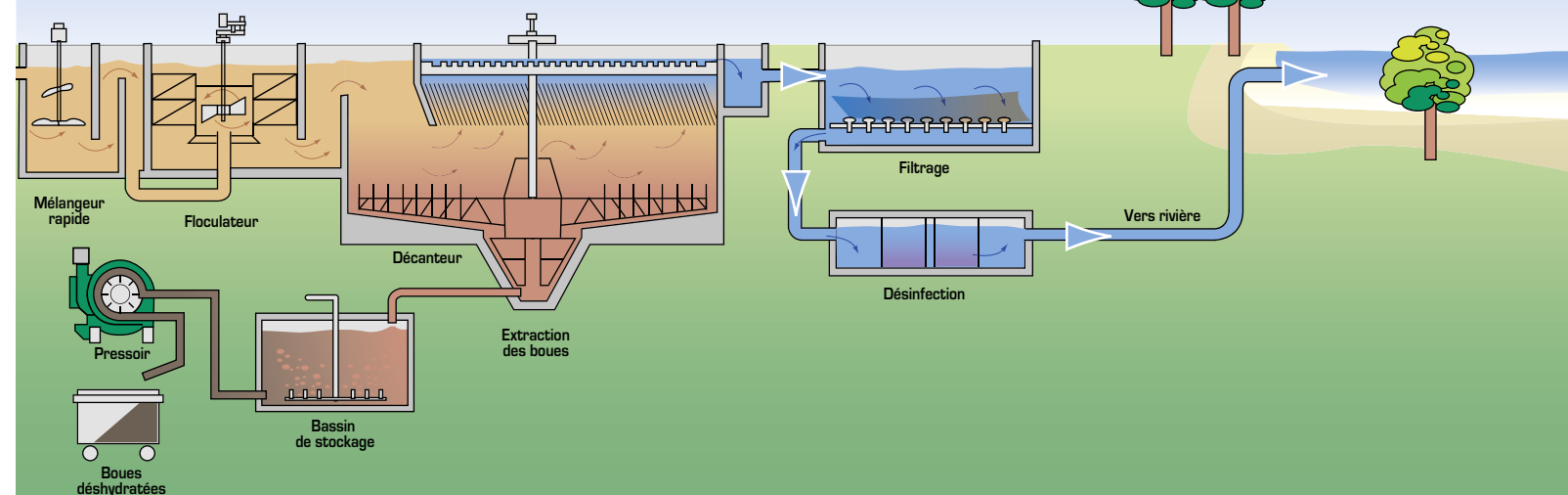
Précautions environnementales :

Inondabilité :

Le site de la station de Villandry se trouvant en zone inondable du Cher, la cote des plus hautes eaux connues a servi de référence à l'entrepreneur pour les calculs de stabilité des ouvrages ainsi que pour la protection des équipements, notamment électriques et électromécaniques.

Le cahier des charges prévoyait de plus la recherche de toute mesure pour :

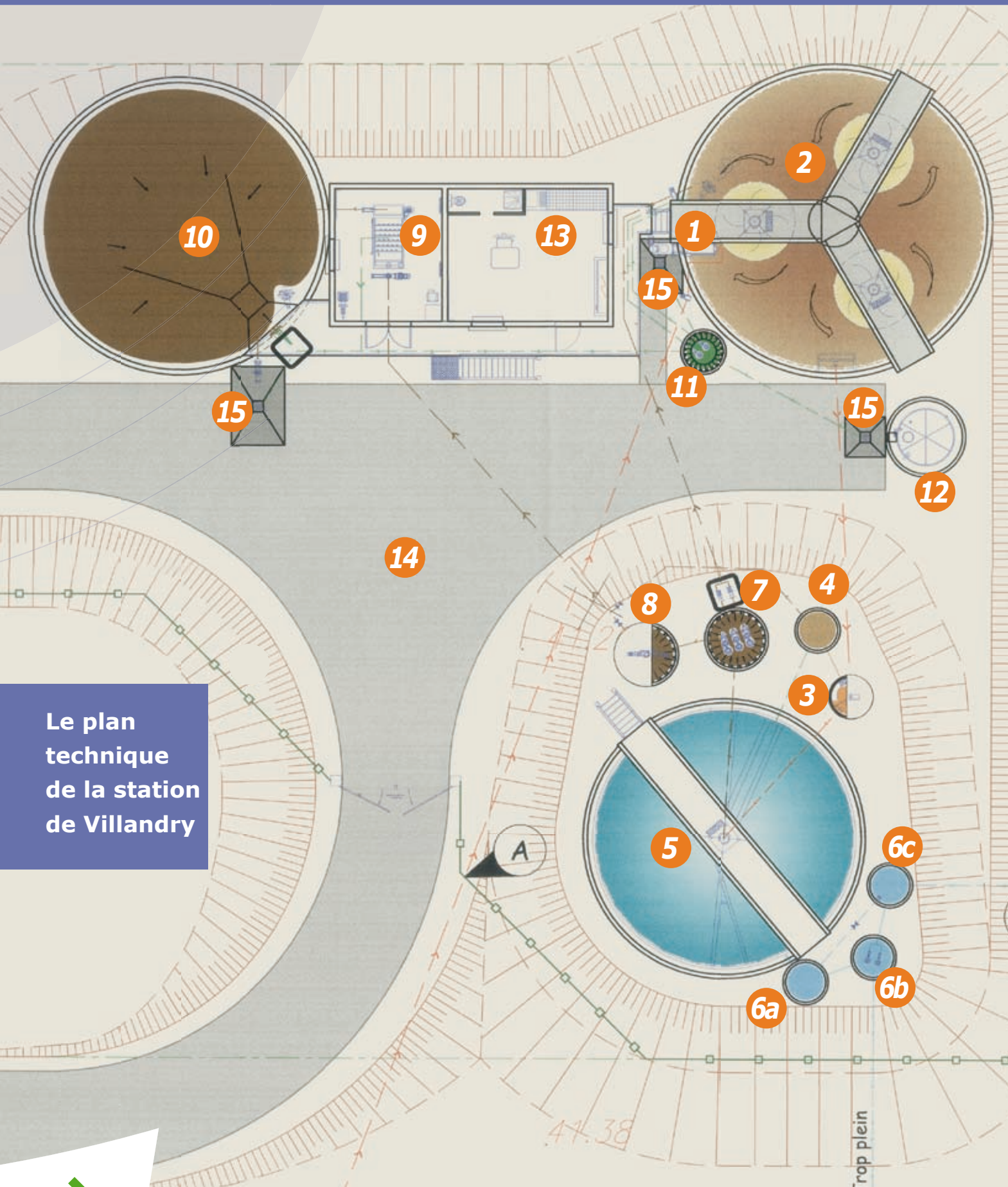
- **Limiter la gêne** de la station sur l'écoulement de l'eau et l'étalement des crues,
- **Diminuer la vulnérabilité des installations,**
- **Eviter les risques de pollution** en favorisant notamment une remise en fonctionnement rapide après une crue (implantation de tous les équipements sensibles à la cote des plus hautes eaux majorée de 30 cm).



Réduction des risques de nuisances :

la commune a eu une vigilance particulière dans ses choix d'équipements pour limiter le plus possible tout risque de nuisance sonore et olfactive.

- **Impact sonore** : Les installations respectent les objectifs réglementaires en matière de lutte contre le bruit. Les turbines du bassin d'aération sont notamment équipées d'une jupe destinée à limiter les nuisances sonores et la production d'aérosols.
- **Réduction maximale des odeurs** : outre les dispositifs d'aération et de désodorisation prévus, la commune a retenu l'option de couverture du silo à boues.



Le plan
technique
de la station
de Villandry



Implantation de la signalétique
Val de Loire
au patrimoine mondial de l'Unesco

Une implantation d'un girouet a été effectuée en bord de Cher, au centre de notre commune, par la Mission Val de Loire.

Cette signalétique sous forme de girouets modulables est inspirée de ceux ornant les bateaux traditionnels de la marine de Loire.

Chaque girouet présente trois motifs :

- logo de l'Unesco
- logo du Patrimoine Mondial
- Illustration spécifique de la commune.

Cette dernière a été composée et validée par la commission communication de la mairie de Villandry. Elle symbolise le château, les jardins et le village autour de l'église.

Chaque girouet est implanté sur une base en ardoise gravée aux noms de notre commune et du Patrimoine Mondial.

Ainsi 160 communes du site inscrit par l'Unesco ont reçu cette implantation de girouet, permettant ainsi de délimiter ce territoire d'exception aux yeux de nos visiteurs et villageois.

AGENDA PLAISIRS PARTAGÉS



UN ÉTÉ AU CAMPING

Pour une nouvelle saison, le camping de La Confluence est fin prêt pour accueillir nos touristes. Les grilles se sont ouvertes vers la mi-mai pour ne se refermer qu'en octobre. Cela laisse quelques mois aux vacanciers pour venir trouver le repos au bord du Cher et se balader sur les terres de La Confluence.

Le Camping s'est doté, au cours de l'été 2006, de structures de jeux pour enfants, installées sur différents points du terrain. Pour obtenir de la fédération le classement en 3 étoiles, escompté par La Confluence, justifiant ainsi de la qualité des prestations, ces installations étaient les dernières à réaliser. La décision de la Commission de classement nous sera connue au mois de mai.

Rappelons que notre camping possède 80 emplacements ombragés, une borne de service pour les camping-cars, des sanitaires neufs et adaptés, entre autres, aux enfants et bébés, un traitement du linge et bien sûr, son emplacement idéal favorise l'accès aux commerces et offre une multitude d'activités sportives : vélo, pétanque, tennis, pêche, randonnée...

La nouveauté pour cette saison est la réalisation d'un programme d'animation, actuellement à l'étude. Proposé de manière régulière, elles seront à la fois attractives pour les campeurs mais aussi pour les citadins.

Nous souhaitons une bonne saison à notre structure et de bonnes vacances à ses occupants.

Contact : Julie Zych
02.47.50.12.66,
julie-zych@wanadoo.fr

2ÈME MARCHÉ DES SAVEURS

QUAND LE CRÉPUSCULE SE FAIT GOURMAND...

L'Office de Tourisme de La Confluence propose à tous les amateurs de bonne chère un sympathique rendez-vous : **le jeudi 9 août 2007 pour découvrir le second Marché des Saveurs.**



Pour cette deuxième édition, la lune sera la complice des gourmets puisque le Marché aura lieu de 17h à 22h au bord de l'eau à Savonnières et, pour le plus grand bonheur de tous, les producteurs régionaux seront nombreux et variés.

Une vingtaine de spécialités tourangelles seront représentées, comme la truffe de Marigny-Marmande, les glaces artisanales de Sonzay, les vins A.O.C d'Azay-le-Rideau, Chinon, Vouvray et Bourgueil, le miel d'Artannes-sur-Indre, les fromages de chèvre de Villandry, les poires tapées de Rivarennes et bien d'autres saveurs...

Habillés de rouge, les producteurs vous accueilleront afin de vous faire déguster leurs merveilles. Les Bateliers du Cher se joindront à la fête en proposant des balades sur le Cher à bord des spectaculaires bateaux traditionnels.

Et pour accompagner ce délicieux rendez-vous, une animation musicale ajoutera un peu de magie à ce joyeux rendez-vous sous les étoiles.

Venez très nombreux à ce marché des saveurs et (re-)découvrez que vivre est un art en Touraine !
Jeudi 9 août 2007 de 17h à 22h sur le parking communal de Savonnières (à côté du camping le long du Cher).
Entrée libre.

Contact : Julie Zych
02.47.50.12.66,
julie-zych@wanadoo.fr

Photo : Amjad Shihab



Station de Villandry : descriptif !

Un traitement par "filères"...

À l'extrémité du réseau de collecte, un relevage des eaux est mis en œuvre afin de permettre ensuite leur écoulement gravitaire d'un bassin à l'autre. Les traitements vont s'enchaîner à partir de ce point haut en amont de la station selon deux filières de traitement.

Une filière "Eau" basée sur le principe technique de l'aération prolongée incluant les ouvrages et équipements suivants :

- 1 • Un poste de prétraitement : un tamis rotatif permet d'isoler les éléments les plus facilement séparables qui sont alors égouttés, compactés et enséchés automatiquement.
- 2 • Un bassin d'aération : c'est le cœur de la station ; d'un volume de 300 m³, le bassin contient des micro-organismes qui grâce à l'injection d'air par trois turbines, consomment la pollution dissoute et se développent. Ce mélange forme les boues activées (biologiques).
- 3 • Un poste de dégazage
- 4 • Un poste de stockage des flottants...
- 5 • Un clarificateur : l'eau traitée est séparée des boues par décantation de celles-ci au fond du clarificateur.
- 6 • Puits de mise en charge pour le rejet des effluents au Cher...
- 7 • Un puits à boues...
- 12 • Un poste de déphosphatation physico-chimique...
- 13 • Un local de commande.

En sortie de filière, l'eau récupérée en surface du clarificateur est rejetée au milieu naturel via une conduite aménagée jusqu'au Cher. Une analyse régulière d'échantillons d'eau en rejet est assurée afin de vérifier la qualité de performances du traitement.

Une filière "boues" constituée d'un épaissement des boues par égouttage et d'un stockage longue durée incluant :

- 8 • Un silo épaisseur...
- 9 • Un local abritant la table d'égouttage et une table d'égouttage...
- 10 • Un silo de stockage des boues déshydratées : capacité de 400 m³.
- 11 • Une centrale de préparation des polymères servant à l'épassement des boues...

En sortie de filière, les boues produites sont destinées à une valorisation agricole par épandage et devront avoir une composition conforme à la réglementation en vigueur (arrêtés du 8 décembre et du janvier 1998).

La destination prévue pour les résidus solides et autres sous-produits de l'épuration est la suivante :

- Stockage en benne pour les refus des prétraitements puis évacuation vers la déchetterie.
 - Stockage en cuve de béton pour les graisses puis pompage et évacuation.
 - Stockage en cuve de béton pour les mousses (dégazage et raclage de surface) puis mélange avec les boues.
- 14 • Voirie
 - 15 • Aires bétonnées

LA STATION D'ÉPURATION

Histoire d'eau...

Après réalisation des remblais et terrassements préalables, les travaux engagés fin décembre 2006 devaient se poursuivre par la pose de pieux en béton permettant l'assise souterraine de l'ensemble de la station et sa stabilité. Les choix techniques avaient été validés par la maîtrise d'œuvre sur la base d'une étude géotechnique réalisée en 2005. Par malheur et dès la tentative de pose des premiers pieux, force fut de constater que des eaux souterraines soumises à une pression inexplicable lavaient au fur et à mesure le béton qui était coulé, en empêchant toute prise suffisante. Ce phénomène ayant été vérifié à différents emplacements, l'implantation de pieux fut stoppée prématurément à mi-janvier pour ne reprendre qu'à compter du 12 avril.

Dans l'intervalle, une solution technique alternative avait été proposée par l'entreprise et pouvait être mise en œuvre si la reprise des travaux dans les conditions prévues au marché initial s'avérait à nouveau infructueuse.

Ce fut malheureusement le cas et le phénomène hydraulique se reproduisant dans une période pourtant plus sèche, l'entrepreneur engagea dès lors la mise en œuvre de la variante technique. Le matériel spécifique avait été acheminé sur site en prévision.

L'enfoncement des pieux a ainsi dû être porté à une profondeur de 9 mètres pour trouver une assise solide au cœur de la couche géologique de craie. Le succès final aura enfin été obtenu par un coulage de chaque pieu sous chemise métallique retirée dès que la prise du béton était suffisamment avancée.

Au 31 mai, le dernier pieu était finalement posé et les travaux pouvaient reprendre dès le 4 juin selon leur planification initiale.



COMMUNE VIE SCOLAIRE

GARDERIE : RECHERCHE PARENTS POUR LA RENTRÉE...

Compte rendu de la réunion du mardi 19 juin 2007.....

Une vingtaine de parents a pris part à cette réunion dont le but était de trouver de nouveaux bénévoles pour le bureau dès l'an prochain.

Nous avons rappelé que l'association compte actuellement 4 salariées et **118 enfants inscrits**. Le bureau étant composé de 7 parents bénévoles dont 2 sortants, nous avons souligné l'importance que les parents se sentent tous impliqués. **Nous cherchons au moins 3 parents bénévoles pour nous rejoindre dès septembre au sein du bureau.** Monsieur le Maire et Madame Verdier, adjointe, ont appuyé notre démarche en soulignant que la garderie est utile à tous, et qu'il serait impossible à la municipalité de reprendre en main le péri-scolaire avec les mêmes horaires et les mêmes tarifs, et que pour que la motivation et le dynamisme soient toujours au rendez-vous, de nouveaux parents doivent s'investir régulièrement.

Nous informons dès à présent que **l'assemblée générale de la garderie aura lieu le 13 septembre 2007 à 20h30 à la salle associative de Villandry**, et qu'il est essentiel qu'un grand nombre de parents adhérents soit présent (le quorum doit atteindre 1/4 des inscrits) ce soir là pour que le vote du bureau puisse avoir lieu. Enfin, nous remercions les parents qui ont pris la peine de se déplacer ainsi que Madame Verdier et Monsieur Métais.

Les membres du bureau



État civil colombien au 15 juin 2007

Naissances

Selon la règle, seuls les parents ayant donné leur autorisation, bénéficient d'une information de naissance dans ce bulletin municipal.

Léia VENANCIO

le 9 novembre 2006 à Chambray-lès-Tours,
16 rue du Commerce

Suzan BONNET

le 29 novembre 2006 à Tours

La Basse Bergerie

Julian TREMOCO

le 24 janvier 2007 à Tours

5 rue des Acacias

Pauline LAMBERT

le 4 février 2007 à Chambray-lès-Tours

Bellivier

Mailys RIBREAU

le 4 mars 2007 à Tours

3 rue Principale

Yanis TAYON

le 14 mars 2007 à Chambray-lès-Tours

8 rue du Colombier

Salomé ALVES

le 16 avril 2007 à Chambray-lès-Tours

La Durandière

Mariages

Le 24 janvier 2007

RIVIÈRE Christophe et THIBAUT Sandrine

Le 23 février 2007

MABBOUX STROMBERG Denis et

GOMARD Fabienne

14 avril 2007

AVRILLON Geoffrey et BORGES Rachel

9 juin 2007

GIRAULT Géraldine et JAUNAU Robert

Décès

Le 16 mars 2007

RIMPOT Henri - 8 rue du Bocage



CENTRE DE LOISIRS...

Vice Président :
Michel LETESSIER
Coordinateur :
Thierry JUDE
Adjoints :
Elisabeth DELAHAYE et
Yannick CHATEL

Ouverture :
pendant les grandes vacances
du lundi au vendredi

Tél. 02.47.53.75.69

SECTEUR ENFANTS

de 3 à 12 ans scolarisés non révolus
Inscription à la semaine en journée
complète
Possibilité de mini-camps de 5 jours
pour les + de 7 ans

Lieux d'accueil :

- Maison de l'enfance (ancienne école maternelle, Allée du 8 mai)
- Centre Jules Verne
- Centre de loisirs à Villandry qui fonctionne le mercredi et les vacances scolaires

Renseignements à prendre au centre Jules Verne

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DIVERSES

CHÂTEAU ET VILLAGE FONT LA FÊTE...

Les membres de l'association Villandry Village sont heureux de vous inviter au 13^e marché des 4 saisons, samedi 7 juillet.

Comme l'an dernier, l'intégralité de la manifestation se déroulera au cœur du village rendu aux piétons pour l'occasion.

Le marché se déroulera cette année à la même date que La nuit des mille feux, et se prolongera en semi nocturne (10h - 22h).

Afin de proposer aux visiteurs une soirée conviviale et festive, un dîner d'inspiration médiévale et un concert jazzy/latino animeront le village jusqu'au soleil couchant puis la nuit des mille feux et un feu d'artifice (23 h.) prendront le relais, un concert live clôturera la fin de soirée.

Pour cette 13^e édition, nul doute que le 7/7/2007 nous portera bonheur, alors venez nombreux profiter des exposants et de la soirée.

PS : si vous avez envie de vous joindre à l'équipe Villandry Village pour donner un coup de main, n'hésitez pas, notre trésorier vous invitera personnellement à dîner...



Une idée...

Et si les vendredi et samedi soir, pour que tout le village soit au diapason de ces événements festifs, une petite bougie était allumée sur les fenêtres de nos maisons ? Comme pour prolonger la lumière ou la nuit étoilée dans notre commune...



VILLANDRY
VILLAGE



PROCHAINES MANIFESTATIONS À VILLANDRY ET AUX ALENTOURS...

à Villandry :

depuis le 6 juin :

Salon Oriental, Château de Villandry

Juin et Juillet :

Exposition Dana Fritz, Château de Villandry

6 et 7 Juillet :

Nuits des mille Feux, Château de Villandry

7 Juillet :

Marché des 4 saisons, Villandry Village

8 Juillet :

Vide grenier,
Association des Propriétaires et Chasseurs

17 Juillet :

Sortie insolite, OTSI

Août-Septembre-Octobre :

Exposition Renata Prada Vitry,

au château de Villandry

26 Août :

Dernières portes ouvertes

"Chantier naval de La Fillonnerie", à Lignières

5 et 6 Septembre :

Inscriptions école de musique de la Confluence

9 Septembre :

"Une Rentrée en Randonnée", APEEV

15 Septembre :

Concert de l'Ensemble Philidor,
à l'Orangerie du Château de Villandry

15 et 16 Septembre :

Journées Européennes du Patrimoine,
Château de Villandry et autres sites

29 et 30 Septembre :

Journées du Potager, Château de Villandry

20 Octobre :

Claire Désert, pianiste,
à l'Orangerie du Château de Villandry

20 et 21 Octobre :

Festival "Musique et Echecs",
Château de Villandry

26 Octobre :

"Petits Diables d'Halloween", APEEV

18 Novembre :

La Bourse aux Jouets, APEEV

20 Novembre :

Session secourisme,
Centre des sapeurs pompiers

24 Novembre :

Soirée Dansante, APEEV

et en Confluence :

9 Août :

Marché des saveurs,
place des Charmilles, Savonnières, OTSI

10 Novembre :

Dîner dansant de l'Ensemble Musical de la
Confluence et orchestre Francis Guillon,
salle Optimum, Ballan Miré
(0247435083 ou 0247532894). Prix : 30 euros.

8 et 9 Décembre :

Marché de Noël, à Ballan Miré



PATRIMOINE INFORMATIONS LOCALES

COMMUNE VIE SCOLAIRE

LA FILLONNERIE PREND FORME... RENDEZ-VOUS :



Les précédentes portes ouvertes ont eu lieu le dimanche 17 juin ... Vous avez pu découvrir l'avancée du chantier, le diaporama sur les étapes de construction de celui-ci, des animations autour du chanvre et du matelotage et la grande ancre fraîchement forgée, accompagnée de peintures réalisées durant la fabrication ... C'était l'avant-dernière porte ouverte.

À vos agendas, la dernière aura lieu le 26 août !

Le site internet est toujours en marche ...

Avec des images de la forge de l'ancre sur la page chantier de droite,

et un lien dans les actualités aux pages de la classe de CE1 racontant leur visite du chantier.

<http://ancredeloire.ouvaton.org/>

Rendez-vous donc au **26 août** prochain pour la dernière porte ouverte au :

31 rue d'Azay le Rideau- 37130 Lignéres de Touraine
Entre 10h et 20h - Entrée libre et gratuite

A bientôt, Charpentiers d'eau...



Après salle comble pour son loto annuel du 17 mars 2007 dernier, l'Association des Parents-Elèves de l'École de Villandry est heureuse de vous annoncer ses prochaines manifestations :

dimanche 9 Septembre 2007
"Une Rentrée en Randonnée"

vendredi 26 Octobre 2007
"Petits Diables d'Halloween"
dimanche 18 Novembre 2007
La Bourse aux Jouets

samedi 24 Novembre 2007
Soirée Dansante

À suivre ...

OUVERTURE DE CLASSE À VILLANDRY...

La population de Villandry augmente: nous avons dépassé les 1000 colombiens. Par conséquent, le nombre d'enfants fréquentant l'école suit, d'autant plus que l'équipe pédagogique actuelle, efficace et dynamique est très appréciée des élèves. C'est pourquoi, après vérification par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à la rentrée 2007, il est envisageable que nous ayons une ouverture de classe. Afin de répondre à cette éventualité, il a été décidé, en conseil municipal, de préparer les locaux de l'ancienne garderie (22, rue de la Mairie) pour accueillir cette probable nouvelle classe. Elle fera donc partie du groupe scolaire, au 3 rue de Munat. La commission municipale compétente étudiera l'organisation de la restauration des enfants à la rentrée, après la clôture des inscriptions à la cantine.

INFOS PRATIQUES HORAIRES ET TARIFS BUS TOURAINE FIL VERT

Ligne V			
Vallières ➤ Tours			
De novembre à mars inclus	Me Sa		
En avril, mai, juin, septembre, octobre	Me Sa	Me Sa	
En juillet & août	Me Sa	TLJ*	
Vallières Le Haye	13.10		
Mairie	13.13	17.10	
Villandry Château Galle	13.17	17.14	
Château	13.19	17.16	
Savonnières Grottes pétrifiantes	13.22	17.21	
La Poste	13.24	17.23	
Tours Mérieux Quartier des Deux-Lions	13.39	17.38	
Halte routière	13.51	17.55	

Tours ➤ Vallières			
De novembre à mars inclus		Me Sa	
En avril, mai, juin, septembre, octobre	Me Sa	Me Sa	
En juillet & août	TLJ*	Me Sa	
Tours Halte routière	14.10	18.00	
Mérieux Quartier des Deux-Lions	14.22	18.12	
Savonnières La Poste	14.37	18.27	
Grottes pétrifiantes	14.39	18.29	
Villandry Office de tourisme	14.42	18.32	
Château Galle	14.45	18.35	
Vallières Mairie	14.50	18.40	
Le Haye		18.45	

Circule le samedi 14 juillet et le mercredi 15 août.
* TLJ : Tous les jours... Me = mercredi - Sa = samedi

Ticket à l'unité	
Tous publics	1,50 €
TER BAC + (étudiant)	0,75 €
Carte à voyages	
10 unités	13,05 €
20 unités	25,20 €
30 unités	36,45 €
40 unités	46,80 €
50 unités	56,25 €
60 unités	64,80 €
70 unités	72,45 €
80 unités	79,20 €
90 unités	85,05 €
100 unités	90,00 €

Carte d'abonnement	
Mensuel	40,00 €
Mensuel de travail	30,20 €
Scolaire mensuel	10,00 €
Mensuel de solidarité	4,10 €
TER BAC + (étudiant)	20,00 €



Villes et territoires desservis par le réseau départemental Touraine Fil Vert

Avec le titre Starter, bénéficiez de réductions si vous êtes salarié et que vous utilisez au moins deux modes de transport collectifs : se renseigner au 02 47 47 17 18

Renseignements : 02 47 47 17 18



www.touraine-filvert.com

LA LISTE DES ASSOCIATIONS SUR VILLANDRY À CE JOUR...

Association	Président	Adresse	Commune	Tel	Email, site internet
Villandry Village	PERUCHON Philippe	la Racaudière	37510 VILLANDRY	02.47.50.02.04	www.villandryvillage.com
Amicale des Sapeurs pompiers du Bec du Cher	VALIER-BRASIER Laurent	1 impasse des Lilas	37510 VILLANDRY	06.27.86.50.53	
Association Patrimoine Vivant Cher et Loire	BONNEAU Dominique	10 bis rue henri Dunant	37510 BALLAN MIRE	02.47.67.50.98	
Etoile Sportive de Villandry	VIALLE Franck	le haut village	37260 ARTANNES	02.47.73.25.66	
Association des parents d'élèves de l'école de Villandry (APEEV)	FONTAINE Pierre	les Raguins	37510 VILLANDRY	02.47.45.21.47	pierrejoanny@cegetel.net
Garderie périscolaire	AUDUREAU Stéphanie	3 rue de Munat	37510 VILLANDRY	02.47.43.52.73	stephanie.audureau@wanadoo.fr
Union Nationale des Combattants (AFN)	BERTRAND Jacques	13 rue principale	37510 VILLANDRY	02.47.50.03.95	
Stars Trec	Philippe Deponcelle	Munat	37510 VILLANDRY	02.47.50.17.54	contact@stars-trec.com
Association des Petits Fusils	TALBERT Jean-Claude	Munat	37510 VILLANDRY	02.47.50.08.16	
Association des propriétaires et chasseurs de Villandry (APCV)	DENIAU Eric	Les hucaudières	37510 VILLANDRY	06.25.67.34.29	

PATRIMOINE , TRAVAUX & RÉHABILITATION

LE CHANTIER SE TERMINE BIENTÔT...

Depuis 1 an, le presbytère bénéficie d'une restauration complète. Le gros œuvre est maintenant en phase d'achèvement. Un peu de retard a été pris sur le calendrier initial du fait notamment de la découverte de travaux supplémentaires, inhérent à toute restauration de bâtiments anciens : changement d'une poutre porteuse, réfection complète de planchers, démolition d'une cheminée responsable d'une fragilisation de tout un pan de mur.

Le chauffage est en voie d'achèvement. Cependant, les revêtements au sol sont en cours, ainsi que l'électricité et la pose de la verrière extérieure au-dessus des plans inclinés d'accès aux handicapés.

Une réfection du muret, en surplomb de la rue du Bocage, est en cours d'achèvement.

L'amphithéâtre de plein air est également en cours de finalisation, et mettra en valeur la partie Est de l'église qui aura bien besoin, elle aussi, de restauration. Les fondations de celle-ci sont maintenant bien apparentes. Elles sont relativement saines sauf aux pieds des descentes de gouttières. Celles-ci ne présentent pas d'évacuation vers les conduites d'eaux pluviales et l'humidité stagnante détériore au fil des années la pierre de tuffeau.

La restauration du pignon de la sacristie devrait débiter à la suite de ces travaux sur le presbytère.



ANCIEN PRESBYTÈRE : LA MAISON DE LA CONFLUENCE...

Mise en place délicate des "marches" qui pèsent jusqu'à 12 tonnes pièce, de l'amphithéâtre côté Est de l'église !
Une scène à ciel ouvert pour de futurs agréables moments culturels...



On peut raisonnablement tabler sur une fin de travaux courant juillet, ce qui autorisera une utilisation des locaux en septembre. Ces bâtiments sont propriété de la commune, mis à disposition de la Communauté de communes de la Confluence pour des activités culturelles. La qualité des espaces disponibles du rez-de-chaussée devrait permettre de remplir pleinement ces fonctions.

L'église va apparaître en bien piteux état au regard de son presbytère restauré. Souhaitons une reconnaissance prochaine au classement des monuments historiques. Le dossier a été déposé il y a 2 ans maintenant ! Ce classement nous sera nécessaire pour obtenir des subventions à hauteur de l'ampleur des travaux nécessaires. En effet, les moyens financiers d'une commune de 1 000 habitants ne pourront suffire pour effectuer de tels travaux.

Quant aux grandes orgues de Villandry, des demandes de subventionnement devraient bientôt partir de la Mairie, selon les souhaits du Conseil Municipal... pour une restauration effective dans 2 ou 3 ans.